

Antenne de Brest des irradiés des Armes nucléaires

<http://www.asso-henri-pezerat.org>

Maison du citoyen et de la Vie Associative

16 rue du Révérend Père Aubry

94120 Fontenay-sous-Bois

Contacts : francis.talec@orange.fr

I Bilan des maladies provoqués par l'exposition aux rayonnements neutroniques et gamma par l'exposition simultanée et/ou successive à d'autres agents cancérigènes.

II Dossiers préjudice d'anxiété

Pyrotechnie Ile Longue dans le tableau

1 Leucémie reconnue en 2002 51 ans dcd en 2002 51 ans	pyrotechnicien	Faute inexcusable
2 Leucémie reconnue en 2005 49 ans dcd en 2004 48 ans	mécaniciens	Faute inexcusable
3 Leucémie reconnue en 2007 57ans dcd en 2010 60 ans	appareilleur	
4 Leucémie reconnue en 2007 56 ans	électricien	Faute inexcusable
5 Leucémie reconnue en 2013 65 ans dcd en 2012 64 ans	Ingénieur	
6 Cataracte reconnue en 2007 65 ans	Electricien	Faute inexcusable
7 Ostéonécrose reconnue en 2018 69 ans	Pyrotechnicien	
8 Myélodysplasie reconnue en 2020 62 ans	Technicien	

SNLE et Atelier Réacteur Ile Longue dans le tableau

1 Leucémie reconnue en 2011 66 ans dcd en 2013 68 ans	Soudeur sous-traitance
2 Leucémie reconnue en 2014 58 ans, chaudronnier. : Faute inexcusable reconnue par le TASS le 06-12-17. Le Ministère de la défense n'a pas fait appel	

Déclaration maladies radio induites hors tableau

A Pyrotechnie

- 1 **Cancer de la prostate** déclarée en 2009, 52 ans, mécanicien, CRRMP : 2 avis négatifs de lien de causalité, 2012 TASS Quimper lien de causalité établi, 2014 Cour appel infirme jugement. 2016 : cour de cassation confirme le jugement de la cour d'appel
- 2 **Lymphome** déclarée en 2011, 54 ans, Appareilleur CRRMP : 2 avis négatifs de lien de causalité. TASS 2016, confirme avis CRRMP. **Interjeté en appel. dcd le 22-05-17 à 59 ans, arrêt cour d'appel 11-04-18 Saisie d'un 3ème CRRMP. Débouté en cour d'appel**
- 3 **Cancer du rectum** déclaré en 2012, 57 ans, dcd en 2016, à 61 ans Pyrotechnicien. CRRMP : 2 avis négatifs de lien de causalité. TASS 2016, confirme avis CRRMP. **Débouté en appel 11-04-18.**
- 4 **Cancer de la prostate et de la peau** déclaré en 2013, 65 ans, Technicien CRRMP : avis négatif. **Audience TASS 5 Avril 2017. Saisie d'un second CRRMP dcd en 2018 abandon procédure**
- 5 **Cancer de l'œsophage et du pharynx** déclaré en 2014, 57 ans, Mécanicien, dcd en 2015 à 58 ans reconnus en MP. **Faute inexcusable 04-10-17**
- 6 **Cancer pancréas et rectum** déclaré en 2015 66 ans dcd en 2015. Mécanicien. Avis négatif CRRMP Lyon pour rectum 29-05-17. **Avis positif CRRMP Bretagne pour pancréas 15-02-18** reconnue en MP en 2018 FI en 2020
- 7 **Cancer de la vessie et de la prostate** déclarés en 2017 (antenne CEA Pyrotechnie Ile Longue) Avis positif du CRRMP 23-04-19 reconnue en MP le 14-05-19 dcd le 28-07-19 à 78 ans
- 8 **Gammopathie monoclonale** déclarée en 2019 72 ans Instruction en cours

B SNLE et Atelier Réacteur

1 **Cancer de l'œsophage** déclaré en 2011, dcd en 2010, **58 ans**, chaudronnier CRRMP : 2 avis négatifs, **TASS : reconnu en MP le 1/03/2017 contre 2 avis négatifs de CRRMP Appel Ministère de la Défense Arrêt Cour d'Appel saisie d'un 3ème CRRMP débouté en appel. Cassation ?**

2 **Cancer de la prostate** déclaré en 2014, **57 ans**. Instruction en cours. TASS saisi Appareilleur

3 **Cancer de la Thyroïde** déclaré en 2014, **64ans. Abandon de procédure.** Appareilleur

4 **Cancer du rein** déclaré en 2015, **58 ans. Taux IIPP inférieur à 25 %** (ablation d'un rein)

5 **Cancer épidermoïde à l'aisselle droit** déclaré le 12-12-16, dcd en 2013 (**arrêt procédure**)

6 **Cancer du cerveau** déclaré le 17-03-2018 **décédé le 11-1-2017 à 64 ans chaudronnier**, instruction en cours.

Bilan maladies (tableau) radio induites reconnues : 7 leucémies, 1 cataracte, 1 ostéonécrose, 1 myélodysplasie

Bilan maladies polyexposition hors tableau déclarées : 14 dont 1 double cancer œsophage et pharynx **reconnu en MP et en FI, 1 cancer du pancréas reconnu en MP et FI et un cancer de la vessie reconnu en MP**

Bilan global : 20 cancers, une cataracte, une ostéonécrose, une myélodysplasie, une gammapathie monoclonale

12 cancers se sont déclenchés entre 50 et 60 ans et 7 entre 60 et 67 ans, 1 à 76 ans

Avis CRRM P : 5 négatifs, 2 positifs

Cancers de la prostate recensés en 2018 et non déclarés 12 qui s'ajoutent aux 3 déclarés Total 15 Constat : excès de cancers de la prostate

Des Maladies professionnelles ont été déclarées et reconnues imputables à l'amiante pour 9 travailleurs de la pyrotechnie dont 5 sont décédés. Ces travailleurs ont tous subi une polyexposition (minimum : rayonnements ionisants + amiante)

Cas spécifiques suivis par notre antenne

1 - 57ans, adénocarcinome pulmonaire déclarée en 2015 reconnue en Juin 2016 Exposition (rayonnements ionisants, amiante, -(CAF 730: 2-butanone-oxyme (96-29-7)), MASTINOX:chromate de zinc et de potassium (11103-86-9) + toluène (108-88-3). Au vu de l'exposition aux divers cancérogènes son pneumologue a déclaré le cancer de ce travailleur imputable à l'amiante, en lui précisant que la reconnaissance au titre des rayonnements ionisants serait quasi impossible.

2 - Les premiers symptômes de la maladie apparaissent en Août 2011. Ce travailleur décède brutalement le 30 Septembre 2011 à 52 ans d'un Carcinome neuro-endocrine à petites cellules. Exposition (rayonnements ionisants, amiante, CMR). Cancer imputée **uniquement à l'exposition à l'amiante.**

3 - Déclaration cancer pulmonaire 22-11-2016 (rayonnements ionisants +amiante) 66 ans reconnu en MP et en faute inexcusable le 20 -10-17

4 - Déclaration Cancer du larynx 12-04-17. Polyexposition (rayonnements ionisants + amiante+ fibres de verre+ styrène + solvants) 64 ans. Instruction en cours. Contestation de taux d'IPP

5-Décès (victime de l'amiante, avis de décès le 19-12-16) 59 ans (rayonnements ionisants + amiante)

Des cas de cancers non déclarés

- 1 Cancer de la langue dcd
- 2 Cancer de la gorge dcd
- 3 Cancer de la prostate
- 4 Amylose AL
- 5 Cancer de la thyroïde

Six décès dont la cause n'est pas connue de notre antenne nous ont été signalés

Dossiers préjudice d'anxiété double exposition rayonnement ionisants et amiante

Une première en France, la reconnaissance du préjudice d'anxiété double exposition rayonnements ionisants et amiante.

Les jugements définitifs de 2016 et 2017 portent sur 15 dossiers aux quels s'ajoutent 47 dossiers qui doivent être audiencés dont 11 le seront au tribunal administratif de Rennes le 5 Novembre 2020.

Les accusations du Tribunal Administratif sont accablantes.

Absence de protection jusqu'en 1996, violation des règles de sécurité

Il résulte toutefois de l'instruction qu'une exposition prolongée, même à faible dose, peut avoir des effets dangereux et amener à développer des pathologies notamment de type cancérogène ; que le requérant indique sur ce point que cinq ouvriers de l'Etat, ayant travaillé, comme lui, à l'Île Longue, ont contracté une leucémie, reconnue comme étant consécutive à la faute inexcusable de l'employeur, et qu'un sixième a été victime d'une cataracte imputable au service » .

La veille, le rôle de sentinelle assumée par l'antenne Association Henri Pézerat des irradiés des armes nucléaires a permis de rendre visible un certain nombre de cancers provoqués par l'exposition aux rayonnements gamma et neutroniques et par l'exposition simultanée et/ou successive à d'autres agents cancérogènes.

Francis TALEC